

F

GB



Caractéristiques  
Installation  
Mise en service  
Entretien  
Garantie

Features  
Installation  
Start-up  
Maintenance  
Guarantee

Electronic  
**ACI**  
VISIO  
avec  
technologie  
intégrée  
à commande  
électronique



## ◀ Entretien domestique ▶

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur : manœuvrer le groupe de sécurité régulièrement (Se référer aux consignes du fabricant).

Vérifier périodiquement le fonctionnement du voyant. En cas d'arrêt, contacter votre installateur conseil.

## ◀ Entretien par un professionnel ▶

*Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les deux ans, suivant la procédure ci-dessous :*

- Couper l'alimentation électrique de l'appareil (protection) et déconnecter les fils aux bornes du thermostat.
- Enlever le thermostat et son support plastique, après avoir déconnecté les différents faisceaux.
- Vidanger la cuve et démonter l'ensemble chauffant.
- Enlever le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyer avec soin les gaines des éléments chauffants et du thermostat. Ne pas gratter ou frapper le tartre adhérent aux parois, au risque d'altérer le revêtement.
- L'anode est en titane et ne nécessite aucune inspection ni remplacement.
- Remonter l'ensemble chauffant en utilisant un

joint neuf et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (serrage croisé).

- Remplir le chauffe-eau en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le chauffe-eau est plein.
- Vérifier son étanchéité au niveau du joint et seulement ensuite, remettre le thermostat et son support et reconnecter l'alimentation électrique.
- Contrôler à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint, et au besoin, resserrer légèrement les écrous.
- Vérifier l'état des accessoires et de la filerie.
- Nettoyer l'intérieur du fourreau pour éliminer la calamine.

## ◀ Conseils à l'usager ▶

- Pour les régions où l'eau est très calcaire  $Th > 20^{\circ}F$ , l'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit réglé conformément aux règles de l'Art, vérifié et entretenu régulièrement.
- Pour vidanger le chauffe-eau (opération nécessaire pour le détartrage ou si l'appareil doit rester sans fonctionner dans un local soumis au gel, procéder de la façon suivante :
  - a) couper l'alimentation électrique
  - b) fermer l'arrivée d'eau froide
  - c) ouvrir un robinet d'eau chaude
  - d) ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité
- En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur. Il faut noter qu'autrefois, la température de stoc-

kage de l'eau était de  $80^{\circ}C$ .

Actuellement, pour des raisons de sécurité, celle-ci est ramenée à  $65^{\circ}C + 5$  dans la cuve. En conséquence, avec un appareil de capacité égale, la quantité d'eau chaude disponible peut être moins importante.

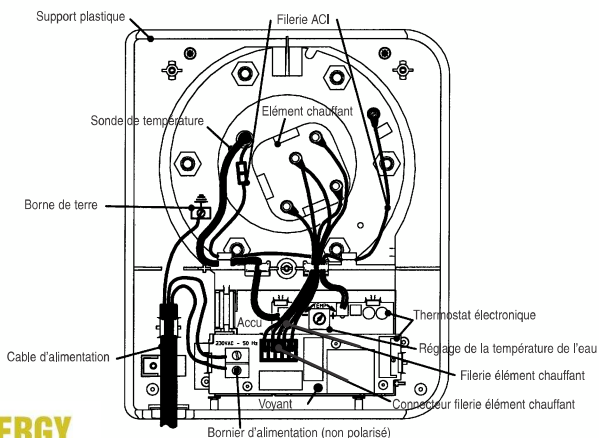
Afin de limiter les risques de brûlures :

- dans les pièces destinées à la toilette, la température maximale de l'eau chaude sanitaire est fixée à  $50^{\circ}C$  aux points de puisage.
- dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à  $60^{\circ}C$  aux points de puisage.

## ◀ Diagnostic de panne à l'usage du professionnel ▶

Les opérations d'entretien et de dépannage doivent être exclusivement réalisées par un professionnel.

PANNE CONSTATÉE	CAUSE POSSIBLE	DIAGNOSTIC ET DÉPANNAGE
✓ Pas d'eau chaude	Ce chauffe-eau est équipé d'une fonction anti chauffe à sec : si le chauffe-eau n'est pas rempli d'eau, l'anti-chauffe à sec est activée et empêche l'alimentation électrique de l'élément chauffant.	Vérifier que le chauffe-eau est bien rempli en ouvrant un robinet d'eau chaude.
✓ Plus de chauffe ✓ Pas d'eau chaude	Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau : contacteur jour/nuit hors service...	Mettre en marche forcée et vérifier la présence de tension sur le bornier d'alimentation du thermostat électronique.
	Élément chauffant ou son câblage hors service.	Vérifier la présence de tension sur le connecteur de l'élément chauffant entre fils bleus et rouges.
	Circuit ACI ouvert : filerie ACI mal connectée ou coupée.	Examen visuel du raccordement de la filerie ACI.
	Mauvaise position du chauffe-eau (HM).	Vérifier la position du chauffe-eau et le remettre en bonne position. Remplacer la sonde.
✓ Eau insuffisamment chaude	Sonde de température absente ou mal connectée.	Vérifier la présence et la bonne connexion de la sonde.
	Réglage du thermostat trop bas.	Tourner le potentiomètre (voir l'étiquette de raccordement dans le capot du chauffe-eau).
	Durée d'alimentation électrique du chauffe-eau insuffisante : contacteur jour/nuit hors service...	Vérifier le bon fonctionnement du contacteur jour/nuit.
	Élément chauffant ou son câblage partiellement hors service.	Vérifier les 3 résistances de la bougie sur le connecteur du faisceau bougie, ainsi que le bon état du faisceau.
✓ Voyant toujours éteint	Court-circuit sur filerie ACI : pas de protection ACI.	Voyant toujours éteint: contacter le BIP Service
	Première chauffe	Lors de la première mise en chauffe ou après un arrêt prolongé (résidence secondaire) quelques minutes sont nécessaires avant que le voyant ne s'allume.
✓ Dans le cas d'une alimentation électrique heures-pleines/heures creuses : voyant éteint pendant les périodes heures pleines	Accumulateur hors service <i>Nota : l'accumulateur est recyclable et ne doit pas être jeté.</i>	Voyant éteint pendant les périodes où le chauffe-eau n'est pas alimenté électriquement: remplacer l'accumulateur.
✓ Autres dysfonctionnement		Contacter le BIP (Bureau Info Produits) pour tout autre dysfonctionnement. Les coordonnées figurent sur la dernière page de la notice.



## ◀ Service après-vente ▶

Les pièces du chauffe-eau qui peuvent être remplacées sont les suivantes :

- le joint de porte
- l'ensemble thermostat électronique
- les éléments chauffants
- fourreau pour résistance stéatite

Pour les pièces spéciales, nous consulter.

Utiliser uniquement des pièces détachées référencées par ATLANTIC.  
Pour toute commande, préciser le type exact du chauffe-eau, sa capacité, le type d'équipement TC ou mono, blindée ou stéatite, et sa date de fabrication.  
Toutes ces indications figurent sur la plaque signalétique de l'appareil collée à proximité de l'appareillage électrique.

*Toute intervention sur les parties électriques doit être confiée à un spécialiste.*

## ◀ Champ d'application de la garantie ▶

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

### ☐ Des conditions d'environnement anormales :

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-I additif 4 eau chaude. (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...).
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroit difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

### ☐ Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme EN 1487, modification de son tarage...
- Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux

de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.

- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NFC 15100 ou aux normes en vigueur dans le pays, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
  - Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
  - Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
- ### ☐ Un entretien défectueux :
- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
  - Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
  - Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.

## ◀ Conditions de garantie ▶

Le chauffe-eau doit être installé par un professionnel qualifié conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur des pièces reconnues défectueuses d'origine par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'oeuvre et de transport ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi), en l'absence de justificatif la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau, majorée de six mois.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'une pièce ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. ATLANTIC tient à votre disposition l'ensemble des pièces détachées.

## IMPORTANT

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

## Recommandations approuvées par le Groupement Interprofessionnel des fabricants d'appareils ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit

### ⤷ RISQUES MÉCANIQUES :

#### ● Manutention :

- La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de l'appareil.

#### ● Emplacement :

- L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.

#### ● Positionnement :

- L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.

#### ● Fixation :

- Le support et les dispositifs de fixation doivent être capables de supporter au moins le poids de l'appareil rempli d'eau. Tous les points de fixation prévus par le fabricant doivent être utilisés.

### ⤷ RISQUES ÉLECTRIQUES :

#### ● Raccordement :

- Effectuer les raccordements en respectant les schémas et prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat (branchement direct interdit).

- Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section de câble préconisés dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.

- S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur (exemple, pour la France, présence d'un disjoncteur différentiel 30 mA).

- Vérifier le bon serrage des connexions.

- Relier impérativement l'appareil à une bonne connexion terre.

- S'assurer que les parties sous tension reste inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.

### ⤷ RISQUES HYDRAULIQUES :

#### ● Pression :

- Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pressions pour lesquelles ils ont été conçus.

#### ● Raccordement, évacuation :

- Installer obligatoirement un dispositif de sécurité hydraulique comprenant au minimum une soupape de pression, montée directement sur l'entrée d'eau froide.

- Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.

- Veiller à ne pas intervenir les raccordements eau chaude (rouge), eau froide (bleu).

- Vérifier l'absence de fuites.

### ⤷ USAGES :

#### ● Nature du produit :

- Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire.

#### ● Utilisations anormales :

- En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.

- Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.

#### ● Brûlures, bactéries :

- Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures.

- Veiller à prendre les précautions d'usage nécessaires (mitigeurs...) pour éviter tout accident aux points de puisage. En cas de non-utilisation prolongée de l'appareil, évacuer la capacité nominale d'eau, avant le premier usage.

### ⤷ ENTRETIEN :

- S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.

- Toute intervention doit être réalisée, appareil hors tension.

### ⤷ TRANSFORMATION :

- Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composant doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées.

### ⤷ FIN DE VIE :

- Avant démontage de l'appareil, mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.

- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.